

Canicule

Risque de feu de forêt élevé en Île-de-France : l'ONF appelle à la plus grande vigilance

La France connaît actuellement une importante **vague de chaleur**. Les températures élevées associées au manque d'eau **font craindre à des départs de feu en forêt**. Aujourd'hui, le risque de feu n'épargne aucune forêt. *Météo France* a placé l'Île-de-France en **risque de feu de forêt élevé vendredi et maximal samedi**.

Au regard de ces prévisions et des fortes affluences attendues ces prochains jours dans les massifs franciliens, **l'ONF appelle à la vigilance du public**. Le mois de juin reste traditionnellement la période de l'année où la fréquentation du public est la plus importante dans les forêts franciliennes. **Tout porte à croire que cette tendance s'accroîtra ces prochains jours**.

Si l'envie d'aller en forêt pour se rafraîchir ou simplement s'oxygéner sera grande, elle doit s'accompagner **de réflexes responsables**.

Majoritairement dus à l'imprudence humaine (1 feu sur deux est dû au facteur humain), les **incendies peuvent être évités en appliquant des gestes simples** :

- ne pas fumer ni jeter les mégots en forêt
- ne pas allumer de feux de camps, bivouacs et barbecues.

Depuis le début du printemps, **l'ONF dénombre déjà une dizaine de feux dans les forêts publiques d'Île-de-France** dont le plus grand a touché 8 ha de végétation dans les Yvelines.

Pour préserver les forêts, chacun est invité à respecter ces mesures préventives.



QUE FAIRE EN CAS DE DÉPART DE FEU ?

- Rester éloigné d'un feu de forêt
- Prévenir les sapeurs-pompiers en composant le 18 ou 112
- Localiser la zone en précisant : lieu, numéro de parcelle (affiché sur les arbres au niveau des carrefours entre parcelle), nom d'allée forestière ou de carrefour, coordonnées GPS
- N'obstruer pas les voies d'accès à la forêt

CONTACTS ONF

Agence territoriale Île-de-France Est (77, 91, 94)
Guillaume Larrière
Tél. 01 60 74 93 62 - 06 27 66 73 94
guillaume.larriere@onf.fr

Agence territoriale Île-de-France Ouest (92, 78, 95)
Ysatys NADJI
Tél. 01 34 83 63 46 - 06 46 49 77 87
ysatys.nadji@onf.fr

Canicule

Risque de feu de forêt élevé / Suite L'ONF prend des mesures d'interdiction

Après avoir communiqué sur les hauts niveaux de risques de feu vendredi 17 et samedi 18 juin liés à la combinaison d'une sécheresse et d'une vague de canicule et appelé à la prudence, la direction territoriale Seine-Nord (Hauts-de-France, Île-de-France et Normandie) de l'Office national des forêts prend des **mesures d'interdiction afin de limiter les venues en forêt** dans ce contexte de danger accru d'incendies : fermeture de routes forestières, annulation d'événements, arrêt des travaux...

Toutes les **forêts domaniales d'Île-de-France, de l'Eure, de l'Orne, de l'Oise et de l'Aisne** et certaines des forêts de la **Seine-Maritime** et de la **Somme** seront concernées. Les mesures présentées ci-dessous seront effectives toute la journée de **samedi**, journée de risque maximal.

Fermeture des routes. Les routes forestières ouvertes à la circulation automobile seront interdites. Rubalise et panneaux seront mis en place autant que possible pour prévenir les usagers.

Annulation d'événements. Tous les événements réunissant du public prévus samedi 18 juin sont annulés.

Arrêt des travaux. Tous les travaux prévus par des entreprises de travaux forestiers ou des cessionnaires sont interdits.

Des tournées de surveillance seront organisées dans certains de ces massifs afin de continuer à diffuser les messages de prévention et s'assurer du respect de ces mesures. L'Office national des forêts rappelle que l'objectif de ces mesures est de protéger les forêts des risques induits par la conjonction d'un épisode climatique intense et d'une fréquentation très élevée.



QUE FAIRE EN CAS DE DÉPART DE FEU ?

- Rester éloigné d'un feu de forêt
- Prévenir les sapeurs-pompiers en composant le 18 ou 112
- Localiser la zone en précisant : lieu, numéro de parcelle (affiché sur les arbres au niveau des carrefours entre parcelle), nom d'allée forestière ou de carrefour, coordonnées GPS
- Ne pas obstruer les voies d'accès à la forêt

CONTACTS ONF

Île-de-France Est (77, 91, 94)

Guillaume Larrière

Tél. 01 60 74 93 62 - 06 27 66 73 94

guillaume.larriere@onf.fr

Île-de-France Ouest (92, 78, 95)

Ysatsy NADJI

Tél. 01 34 83 63 46 - 06 46 49 77 87

ysatsy.nadji@onf.fr

Normandie

Sonia BOURGOUIN

Tél. 02 33 82 36 24 - 06 16 62 82 41

sonia.bourgouin@onf.fr

Hauts-de-France

Elise MICHAUD

Tél. 03 44 92 57 62 - 06 21 50 80 31

elise.michaud@onf.fr